

Smart Cities, enjeux et perspectives pour la ville du futur

Cours Synthèse de 2 jours

Réf : SGD - Prix 2022 : 1 830€ HT

L'émergence d'un nouveau modèle de ville, les Smart Cities, est une occasion de développer de nouveaux modes de gestion urbaine, de vivre-ensemble et d'engagement citoyen. Ce cours de synthèse vous présentera les enjeux, les défis, les opportunités et la réglementation des Smart Cities.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre les concepts de base d'une ville intelligente (Smart City)

Évaluer les conséquences de la transformation digitale de l'administration publique

Considérer la vision européenne et française des Smart Cities

Analyser l'impact des Smart Cities dans la vie quotidienne des administrés

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2018

1) L'émergence des Smart Cities

- Principaux concepts des Smart Cities ou Villes Intelligentes.
- Les villes intelligentes au service de la performance des villes.
- L'e-administration, vers une simplification et une plus grande performance des administrations.
- Le cadre européen des Smart Cities.
- Le cadre réglementaire (CNIL, Open Data...).
- Les standards (ISO TC21, ISO 9001, ISO 37101...).
- L'état de l'art des projets européens et dans le reste du monde (New York, Tokyo...).
- Les six dimensions d'une ville intelligente.
- Principaux défis à soulever.

2) Smart Cities au service de l'espace public

- Donner au Smartphone le rôle de "télécommande de la ville".
- Rendre les immeubles plus intelligents.
- La domotique et la gestion technique des bâtiments.
- Le comptage intelligent (Linky le compteur de ERDF).
- Les technologies et outils pour adapter l'habitat aux personnes en difficulté.
- L'équipement. Gestion des déchets.
- Pouvoir simuler les conditions de vie dans un quartier.
- Penser aux circuits courts pour une gestion plus efficiente.
- Accéder à l'information sans limites.

3) Infrastructures multiservices de ville et développement des Smart Cities

- Les infrastructures multiservices : définition et utilité.
- Vers une optimisation des performances énergétiques : gestion de l'eau, de l'électricité, du gaz...
- Réseau fédérateur multiservice (téléphone, informatique, vidéosurveillance, capteurs).

PARTICIPANTS

Responsables informatiques, consultants (SSII), chefs de projets, et toutes les personnes devant faire partie d'un projet "smart cities".

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Réseau très haut débit FTTH.
- Communiquer avec les infrastructures grâce aux capteurs et réseaux de télémétrie.
- Les Smart Grids.

4) La mobilité et les déplacements

- La gestion des flux.
- L'économie du partage.
- L'anticipation des besoins et comportements.
- Les interfaces d'information pour les usagers.
- Mettre le stationnement à portée d'un clic.
- Un système d'aide à la gestion des déplacements (véhicules intelligents).
- Fluidifier les transports et limiter la pollution.

5) De l'Open Data vers le Big Data

- La réutilisation des données publiques : les promesses.
- L'ouverture des données publiques, points d'amélioration.
- Quel business model mettre en place ?
- La mutualisation des données.
- De l'Open Data vers le Big Data.
- Libérer la donnée pour stimuler l'innovation.
- La monétisation de données, est-ce une nouvelle source de revenus pour nos collectivités territoriales ?
- La mémoire des territoires.

6) L'éducation et la démocratie du futur

- L'école numérique. La lutte contre l'échec scolaire.
- Repenser l'enseignement et la transmission des savoirs.
- Relation parents, enseignants et collectivités locales. Profiter de l'intelligence collective.
- Du cartable à la tablette. Les leçons des premières expérimentations.
- Pourquoi les MOOCs fonctionnent-ils ? Quels sont les véritables changements ? Bénéfices ?
- De la pédagogie à l'anthropologie.
- La démocratie participative. Faire participer les habitants à la fabrication et au développement de la ville.
- L'e-référendum. Signaler des dysfonctionnements via des applications mobiles.
- Comment exploiter le collaboratif e-citoyen dans une région, un département, une communauté de communes... ?
- Quels sont les véritables bénéfices et enjeux ?

7) La cité du futur et la prospective territoriale

- Les districts culturels.
- Les "living labs" déclinés sous toutes les formes : Medialabs, Fablabs...
- Comment faire coopérer les habitants et les commerçants ?
- Accroître la qualité de vie des administrés avec un service personnalisé.
- Adapter les méthodes d'analyse décisionnelle (Business Intelligence) aux besoins de la police.
- Eduquer les futurs acteurs de l'économie de la connaissance.
- Concevoir de nouvelles interactions avec le milieu urbain.

8) L'innovation territoriale et le développement économique

- Collecter et corréliser les données liées à la santé publique.
- Privilégier la télésanté.
- Les relations sociales repensées.
- Gestion de la mémoire et de l'identité numérique.
- Réduire les dépenses en recourant aux nouvelles technologies.
- Transformer des compétences individuelles en activités rentables.
- Produire les biens à domicile.

- Le réseau électrique au service du développement durable.
- La "clustérisation" des territoires constitue l'un des vecteurs de cette économie du lien.
- Mutualiser les équipements.

LES DATES

PARIS LA DÉFENSE

2022 : 21 juil., 01 déc.

CLASSE A DISTANCE

2022 : 19 mai, 21 juil., 02 déc.